

Père HUNERMANN

LE VAINQUEUR DU GRAPPIN

Le saint curé d'Ars

IMPRIMATUR :  
Argentinae (Strasbourg), die 29.6.1956  
L. Neppel, vic. gen.

# **Table des matières**

Table des matières .....	2
« Sans aucune instruction » .....	3
Angoisses et soucis.....	8
Le sermon à la cuisine.....	16
La lumière divine dans les ténèbres .....	22
Pierre dans les chaînes.....	29
La porte s'ouvre.....	35
Le buisson ardent.....	41
Au tombeau de saint François Régis .....	48
Un coup de foudre dans un ciel serein .....	53
Le fugitif .....	57
L'exilé .....	64
Rejeté et appelé .....	69
Vers les cimes .....	75
Le nouveau vicaire .....	80
Arrivée à Ars.....	90
Lumière et ténèbres .....	99
La danse du diable .....	109
Ange et démon .....	114
Sottise ou sainteté ? .....	122
Le grappin se fâche .....	128
Ecce homo !.....	137
Manœuvre et confesseur.....	147
Le miracle d'Ars .....	154
La grande tentation.....	160
Le miracle de la petite Sainte.....	165
Double fuite.....	171
Sous la croix .....	180
Le voyant de la Salette .....	185
Le camail bordé d'hermine .....	191
La dernière fuite.....	195
La couronne de la Vierge et la croix du curé .....	201
Dix dans un compartiment .....	207
Le signe de la Madone .....	218
Le dernier acte .....	223

## « Sans aucune instruction »

(1786)

Le vicaire Blanchon ouvrit le registre des baptêmes de la paroisse de Dardilly, plongea sa plume d'oie dans l'encrier et, après l'avoir essayée sur la marge d'un journal, se mit à écrire en lettres moulées :

*« Jean-Marie Vianney, fils légitime de Matthieu Vianney et de Marie Beluse son épouse, né le 8 mai 1786, a été baptisé le même jour par moi, vicaire soussigné. Il a eu pour parrain son oncle du côté paternel, Jean-Marie Vianney, demeurant à Dardilly, et pour marraine Françoise Martinon, épouse du susnommé Jean-Marie Vianney, tous deux, conformément à leur réponse, sans aucune instruction ».*

« Sans aucune instruction », fit-il avec un sourire ; tout en écrivant les derniers mots de l'acte, il revoyait la figure embarrassée de ces braves paysans, lorsqu'ils lui avaient déclaré qu'ils étaient incapables de signer leur nom sur le registre.

« Sans aucune instruction », murmura-t-il encore. Eh oui ! Il en voulait un peu à son évêque de l'avoir envoyé dans un village de paysans ignorants, presque tous illettrés, lui, le jeune vicaire dont l'éloquence brillante aurait fait honneur à n'importe quelle chaire de ville. À quoi servait tout cet art de la rhétorique dans la chaire de Dardilly ? Justement, le parrain de Jean-Marie Vianney s'était endormi, dimanche dernier, durant son sermon.

« Sans aucune instruction », avait écrit le vicaire, avec une certaine satisfaction, dans le registre des baptêmes.

Malgré la belle journée de printemps, le front du jeune prêtre s'était un peu assombri, quand il avait entendu frapper à la porte de sa chambre. C'était le curé de Dardilly, Jacques Rey, dont la bonté se reflétait dans des yeux toujours rieurs et satisfaits.

Lentement il avait ouvert sa tabatière, en avait tiré une prise, puis avait passé son grand mouchoir rouge sur sa soutane, qui n'était pas très propre.

« Prenez-en donc une aussi, dit-il à son vicaire.

- Vous savez bien que je ne prise pas.

- Ce ne serait déjà pas si mal, si vous vous y mettiez, mon cher, dit le curé avec un bon sourire. Alors vous verriez peut-être le monde avec des regards plus amicaux. Comment peut-on avoir un air si sombre et si sévère par un si beau matin ? Vous n'avez pourtant pas d'ennui ?

- Ce n'est rien, répondit Blanchon avec un peu d'hésitation.

- Oui, je sais où le bât vous blesse. Vous ne vous sentez pas à votre

place parmi les cultivateurs et les vachers.

- C'est bien cela, grommela le vicaire en montrant les derniers mots portés sur le registre : *Sans aucune instruction*. Et dire qu'il faut s'encroûter au milieu de ces analphabètes !

- Merci du compliment, dit le curé en riant. Voilà déjà trente-quatre ans que je suis curé de Dardilly. Croyez-vous vraiment qu'il soit si mauvais qu'un curé de campagne devienne un peu paysan au cours des années ? « *Être tout à tous* », a dit saint Paul. En d'autres termes, être un paysan pour les paysans. Du reste, cela ne saurait vous nuire, si vous pensiez de temps en temps qu'au pied de la chaire de Dardilly nous n'avons que des paysans et des pâtres. Il faut leur prêcher la parole de Dieu, de manière qu'ils la comprennent. Dimanche dernier, quelques-uns encore se sont endormis pendant votre sermon, parce qu'il était trop savant et les dépassait.

- Qu'avez-vous à reprocher à mes sermons ? demanda le jeune prêtre, un peu froissé. Je les travaille à fond. Regardez !

Il montra deux gros volumes et les jeta sur la table.

« Oui, je vois, des auteurs patentés. De célèbres prédicateurs. Seulement, songez qu'au pied de la chaire de Dardilly, on ne trouve pas le roi de France, mais de simples paysans qui viennent directement de l'étable à l'église. À propos, vous devriez relire attentivement l'histoire de David et de Goliath.

- Quel rapport cela a-t-il avec mes sermons ? demanda Blanchon, d'un air vexé.

- Aucun, sans doute. Seulement le jeune pâtre de Bethléem avait voulu revêtir l'armure du roi Saül, et il s'est aperçu alors qu'il ne pouvait pas avancer d'un pas. C'est ce qui arrive aussi à plus d'un jeune ministre du Seigneur, quand il veut revêtir l'équipement d'un prédicateur de la cour. Mais, avec sa fronde et quelques cailloux, David s'est magnifiquement tiré d'affaire. Ne vous fâchez pas, mon cher. Au début, j'ai fait exactement comme vous, mais ensuite j'ai enfoui les auteurs patentés au fond de ma bibliothèque ; j'ai davantage visé mes paysans en pleine face, et les choses ont mieux marché. Les petits cailloux lancés du haut de la chaire les ont atteints vraiment au cœur, tandis que je devais faire probablement une figure extrêmement comique, lorsque je brandissais l'épée de la grande éloquence dans ma chaire de village ».

Le curé se mit à rire de sa plaisanterie, au point que les larmes coulaient sur ses grosses joues rouges.

- Remettez-vous, poursuivit-il en voyant la figure renfrognée de son vicaire. Je sais que, si vous aviez à écrire à notre évêque à mon sujet, vous mettriez aussi très vraisemblablement « sans aucune instruction ». Cela ne me ferait rien. Du reste, vous n'avez peut-être pas tellement raison de croire que notre cher village de Dardilly est sans aucune instruction. Notre époque est fière de sa culture philosophique ; si seulement elle avait plus de cœur ! Or, Dieu merci, ce n'est pas le cœur qui manque à nos paysans,

surtout pas aux Vianney à propos desquels vous avez porté cette annotation dans le registre des baptêmes. Sans cette fameuse culture intellectuelle, ils élèvent leurs enfants bien mieux que s'ils avaient étudié l'*Émile* de ce Rousseau qui n'a rien su faire de ses enfants si ce n'est de les mettre aux Enfants-trouvés. Une vraie piété et une véritable crainte de Dieu font plus, dans l'éducation des enfants, que toute la sagesse des pédagogues.

- Je ne vous contredirai pas sur ce point, Monsieur le Curé.

- Alors, nous sommes donc d'accord. Remerciez Dieu de vous avoir placé comme berger dans une si bonne paroisse. Croyez-vous que nos prélats en violet ou dans la pourpre sont plus heureux que nous autres, pauvres curés de campagne ? Mon village d'illettrés, en tout cas, m'est plus cher que la belle société de la cour royale.

- En fin de compte, c'est sans importance, grommela le vicaire. Je n'ai jamais envié l'éclat des prélats.

- C'est à peu près ce que disait le renard, en voyant les raisins hors de sa portée, répondit le curé en riant. Mais venez, nous allons faire une visite aux Vianney pour leur offrir nos souhaits à l'occasion du baptême.

En soupirant, le vicaire suivit le curé et tous deux se dirigèrent vers la ferme des Vianney. En route, les gens les saluaient gaiement et les enfants couraient au-devant d'eux en tendant leur petite main toute sale.

« Ne tombez pas sur le tas de fumier, dit le curé, lorsqu'ils arrivèrent devant la maison. Ce serait dommage pour votre belle soutane ».

Mathieu Vianney reçut cordialement ses visiteurs en leur tendant ses mains calleuses.

« Je vous remercie particulièrement d'avoir donné le baptême à mon garçon, dit-il au vicaire.

- Le bon Dieu vous a fait cadeau d'un joli fruit en ce printemps, dit le curé.

- Oui, Monsieur le Curé, et je le remercie du fond du cœur ».

Puis il fit entrer les deux ecclésiastiques dans la chambre où le parrain, la marraine et quelques parents se trouvaient assis devant un verre de vin rouge.

« Nous fêtons un peu le nouvel enfant de Dieu, dit le père comme pour s'excuser. C'est du vin de ma vigne et, s'il n'est pas indigne de vous, je serais très honoré que vous en acceptiez un verre. C'était, une bonne année que Dieu nous a donnée.

- Vous n'aurez pas besoin de nous le dire deux fois », fit le curé avec un sourire de satisfaction.

Et les deux prêtres prirent les places qu'on leur offrait.

« Tout le monde au village sait que vous avez le meilleur vin du pays. On sent tout le soin que vous consacrez à votre vigne, ajouta-t-il après la première gorgée. La cave du presbytère n'entre pas en concurrence ».

L'affabilité du curé dissipa rapidement la première gêne. Comme entre

paysans, la conversation roula sur les champs et le bétail, les fruits et le vin, et le vieux curé se montra d'une telle compétence que ses paroissiens approuvèrent en connaisseurs.

« Quelle chance d'avoir un curé qui connaît aussi bien que vous la culture, dit le parrain, dont le vin avait délié la langue plus que de coutume. On croirait presque que vous êtes l'un de nous.

- Mon vicaire croit justement que je suis sur le point de devenir cultivateur, répondit le prêtre en jetant un regard malicieux à son confrère, qui ne savait plus de quel côté porter les yeux.

- Le prêtre reste prêtre et le paysan reste paysan, se hâta de dire Matthieu Vianney, à qui la remarque de son cadet ne plaisait pas beaucoup.

- Oh ! Un peu de l'intelligence du paysan fait du bien au prêtre, dit en riant le curé. Mais maintenant nous allons faire le tour de votre ferme.

Avec fierté Matthieu Vianney conduisit ses hôtes dans les écuries et les granges. Le curé admira et loua les animaux, les réserves de grains et de fourrage, ainsi que le matériel agricole luisant de propreté.

« La bénédiction divine est sur vous, Matthieu, mais vous l'avez largement méritée par votre travail.

- C'est le Bon Dieu qui fait le principal », répondit modestement le cultivateur.

Puis ils rentrèrent dans la maison d'habitation et Matthieu Vianney les conduisit dans la chambre à coucher, où sa femme était étendue, tenant dans ses bras le nouveau-né.

« Mon enfant ! Monsieur le Curé, dit la paysanne en levant un peu le nouveau citoyen de la terre. Et c'est vous, Monsieur le Vicaire, qui l'avez baptisé. Bénissez-le, s'il vous plaît, Monsieur le Curé, et vous aussi, monsieur le Vicaire.

Pieusement les deux prêtres tracèrent un signe de croix sur le front et le cœur du nouveau-né, qui poussa un cri puissant.

« Avec un cri pareil, ce garçon pourra peut-être devenir un jour un bon curé, dit en riant de joie le curé de Dardilly.

- Oh ! Monsieur le Curé », balbutia la femme en rougissant.

Elle n'avait pourtant confié à personne que c'était précisément son secret désir, depuis qu'elle avait senti éclore cette jeune vie sous son cœur, et que pour cette raison elle avait consacré l'enfant dès avant sa naissance à la Vierge Marie.

Au clocher, l'*Angelus* de midi tinta.

« Nous allons réciter l'*Angelus*, dit la femme, et elle commença d'une

voix ferme la prière : *L'ange du Seigneur annonça à Marie...*

Les deux prêtres regagnèrent le presbytère en silence. Comme ils arrivaient à la maison, le curé dit à son vicaire :

« Eh bien ! cher ami, qu'en pensez-vous ? Est-ce que ces gens sont réellement sans aucune instruction ?

- Vous avez raison, Monsieur le Curé. Je ne le dirai jamais plus.

- En tout cas, un cœur bon et pieux a plus de prix devant Dieu que toute la science.

## ***Angoisses et soucis***

(1790-1791)

Depuis deux jours, la pluie frappait contre les vitres. Mme Vianney était à la cuisine et donnait un bain à son plus jeune enfant dans un baquet en bois. Les cris et le tapage du petit l'empêchaient d'entendre qu'on frappait à la porte et, quand elle leva les yeux, elle aperçut André Leloux, le vieux colporteur, qui ouvrait déjà sa boîte. Il était si trempé que l'eau décollait de ses vêtements.

« Quel temps ! dit-il en se secouant. On n'oserait pas mettre un chien devant la porte, mais il faut bien vivre. On aurait grand besoin d'un verre de goutte pour éviter le rhume ».

- Un verre de lait chaud fera tout aussi bien, répondit Mme Marie. J'en ai justement sur le feu. Approchez-vous de l'âtre et réchauffez-vous, pendant que je termine la toilette de mon gamin.

- Il n'a pas l'air non plus d'aimer l'humidité, dit l'homme en riant.

- Oui, mais il n'aura aussi que du lait et non pas de l'eau-de-vie, dit la femme en plaisantant. Qu'y a-t-il de nouveau dans le monde ?

- Des temps glorieux sont arrivés, ma bonne dame. Hier j'étais à Lyon. Quel spectacle dans la ville ! On avait dressé une statue gigantesque. D'une main elle tenait une lance portant à la pointe un bonnet rouge, comme beaucoup de gens en mettent au carnaval. Comme ceci ».

Et maître André prit un balai, le surmonta de sa casquette et le leva bien haut de sa main gauche, tandis qu'avec la droite il saisissait un moule à gâteau qu'il brandit solennellement.

« Voilà comment elle était, mais ce n'était pas un moule de fer blanc, c'était une couronne civique.

En même temps il s'efforçait de prendre un air si important que la femme se mit à rire aux éclats et demanda si, en ville, on faisait le carnaval en plein été.

« Ne savez-vous pas que c'était hier le 14 juillet ? demanda Leloux, en déposant sa lance et sa couronne.

- Et puis alors ?

- Eh bien ! C'était l'anniversaire de la prise de la Bastille. Le peuple a brisé ses chaînes et a depuis une Constitution, comprenez-vous ?

- Et la statue ?

- Elle représente la liberté que nous avons conquise. Il y avait cinquante mille personnes autour. Un prêtre a dit la messe à ses pieds. Ensuite on a dansé en plein air, le vin coulait à flots et personne n'avait besoin de payer. Le soir, il y a eu un feu d'artifice.

- Et tout cela sous une pluie battante ?

- Personne n'a remarqué qu'il pleuvait, tant était grand l'enthousiasme



à cause de la liberté et de la Constitution.

- Je ne vois pas ce que peut bien représenter réellement la Constitution.

- C'est parce que vous autres femmes n'entendez rien à la politique, répondit le colporteur d'un ton résigné. Mais si, par hasard, vous avez besoin de quelque chose de beau, d'un bon savon, d'un délicat parfum ou de quelques dentelles ?, dit-il en passant sur le terrain des affaires.

Au même instant on entendit des voix venant de la chambre. Jean et sa sœur Marguerite commençaient à crier l'un plus fort que l'autre.

« Eh bien ! La musique ne manque pas ici, grommela le colporteur.

- Qu'est-ce qu'il y a ? demanda la mère en ouvrant la porte de la pièce voisine.

Sur le seuil apparut Jean, tenant entre ses deux mains un chapelet à gros grains, tandis que sa petite sœur se cramponnait à l'extrémité.

« C'est mon chapelet à moi, glapissait le gamin. C'est à moi que tu l'as donné, maman.

- Guitte veut chapelet, piaillait la petite fille, âgée d'un an et demi.

- C'est bien cela, dit le colporteur en riant. Le monde entier célèbre la fraternité universelle, et ici on se bat pour un chapelet.

- Viens ici, Jean, ordonna la mère d'un ton sévère.

Le petit garçon arracha d'un geste brusque son trésor des mains de sa petite sœur qui tomba lourdement sur le sol, en poussant des cris redoublés.

« Jean, tu aimes beaucoup Notre Seigneur, n'est-ce pas ?

- Oui, maman, répondit l'enfant qui avait caché son visage dans le tablier de sa mère.

- Et certainement tu voudrais lui faire plaisir ?

- Oui, maman.

- Alors ne pleure plus et donne ton chapelet à Guitte ».

Un instant, on n'entendit plus rien sous le tablier, puis une main apparut qui tendait le chapelet à la petite fille. Celle-ci eut un moment d'hésitation, puis bondit et s'empara du chapelet, objet de sa convoitise.

« C'est bien ! fit la paysanne dont le regard s'éclaira.

- Je ne comprends pas, dit André Leloux d'un air surpris.

- Oui, mais à la place, vous comprenez la Constitution ».

Alors seulement les deux enfants remarquèrent la présence de l'étranger. Jean, tout gêné, se dégagea du tablier maternel, tandis que Marguerite mettait rapidement son pouce dans la bouche, mais sans lâcher son trésor.

« Voici le lait, dit la femme en servant le colporteur.

- Cela mérite un grand merci, dit-il en buvant une bonne gorgée. Mais je n'ai jamais vu nulle part un enfant aussi obéissant. À propos, Madame Vianney, qu'est-ce que vous allez m'acheter ?

- Si vous n'avez pas autre chose que des savonnettes, des parfums et des dentelles, vous pouvez remballer votre marchandise.

- Oh ! Mais j'ai encore autre chose. Regardez ! Voici des statuettes de la liberté ; elles sont très à la mode en ce moment.

- Nous n'en avons pas besoin.

- Et ces cocardes bleu-blanc-rouge ?

- Vous pouvez les mettre à votre chapeau. Mais avez-vous un chapelet ?

- Non, je n'ai pas de chapelet. Mais voici une jolie statue de la Sainte Vierge, bleu, blanc et or. Elle est en bois et non pas en plâtre. Comment vous plaît-elle ?

- Montrez voir ! »

Jean, qui avait essuyé ses larmes au tablier de sa mère, s'avança et tendit la main vers la statuette.

« Oh ! Qu'elle est belle !

- Et pas cher. Je vous la laisserai pour deux francs.

- C'est bien cher », dit la paysanne en hésitant.

Finalement, elle prit dans un bol du buffet deux pièces d'argent qu'elle tendit au colporteur en disant :

« C'est bon, je la prends.

Puis elle la mit dans les mains du gamin qui tremblaient d'émotion.

- Voilà pour toi, puisque tu as donné ton chapelet à Marguerite.

- C'est pour moi ? balbutia Jean.

- Oui, c'est pour toi.

- Et la Guitte n'aura pas le droit de me la prendre ?

- Ni Marguerite ni personne d'autre. Elle est à toi tout seul.

- Merci, maman, merci », s'écria l'enfant en serrant fortement son trésor, comme s'il voulait le défendre contre l'univers entier.

Dès lors la statuette ne le quitta guère. Elle était près de lui sur la table, quand il mangeait ; elle était près de son lit, quand il dormait. Chaque fois qu'il priait, il la tenait dans ses mains. Il l'emportait même à l'église et ne s'en séparait pas.

Elle l'accompagnait aussi dans les champs. Sa sœur Catherine l'aida à construire à l'ombre d'un orme un petit autel, sur lequel le garçon déposa son précieux trésor. Puis il s'asseyait ou s'agenouillait devant elle et la contemplait, les mains jointes, sans se laisser troubler par les aboiements intempestifs de Bello, qui ne paraissait guère s'intéresser aux exercices de piété et aux images saintes.

Jean veillait jalousement sur son trésor. Un jour qu'il avait disparu

secrètement de la cuisine, sa mère le chercha dans toute la maison. Une angoisse poignante l'envahit. Où pouvait bien se cacher l'enfant ? Pourvu qu'il ne lui fût rien arrivé !

Elle se précipita dans la cour, inspecta le hangar à bois, puis la meule de paille derrière la maison. Tout à coup ses yeux se portèrent vers le puits.

On venait d'y faire des réparations et on ne l'avait pas recouvert. L'enfant aurait pu y tomber. Elle examina avec angoisse la surface de l'eau, mais sans rien remarquer. Elle ne cessait de crier le nom de Jean. Finalement, elle ouvrit la porte de l'écurie et aperçut son fils agenouillé sur la paille entre un bœuf et un âne. Il avait déposé la statuette sur la mangeoire et récitait à haute voix toutes les prières qu'il savait. Les bergers de Bethléem n'avaient pu manifester une plus grande piété, quand ils s'étaient agenouillés entre le bœuf et l'âne devant la crèche.

« Mon enfant, quelle peur tu m'as faite ! Tu peux fort bien prier avec nous et tu n'as pas besoin pour cela de venir te réfugier dans l'écurie, sans me prévenir. Dieu sait combien je t'ai cherché ».

Elle ne put s'empêcher de penser aux angoisses de la Vierge Marie recherchant Jésus dans les rues de Jérusalem. Dieu appelait-il son fils à elle à une vocation particulière ?

« Je ne le ferai jamais plus, dit l'enfant en nouant ses bras autour du cou de sa mère. Il ajouta d'une voix tremblante :

- Est-ce que la lumière du Bon Dieu est éteinte à présent dans mon cœur ?

- Non, dit la mère en souriant au milieu de ses larmes. Tu ne voulais pas faire mal. Mais prends garde de ne plus me causer pareille angoisse.

- Jamais plus, maman », promit l'enfant.

L'année passa avec ses petites joies et ses petites douleurs. Matthieu Vianney voyait pousser la moisson et sa femme se réjouissait de voir ses enfants sages et bien portants grandir sous ses yeux.

Mais il y avait dans le monde, et surtout en France, de nouveaux soucis et de grandes misères.

Le curé Rey, qui d'ordinaire prenait la vie du bon côté, avait bien des contrariétés. Un des premiers jours de l'année nouvelle, il était assis à son bureau et tirait nerveusement sur sa pipe en terre ; il tenait une longue lettre du vicaire général de Lyon portant la signature du nouvel archevêque, Mgr Lamourette. À mesure qu'il lisait, ses traits d'ordinaire si paisibles s'assombrissaient, et il tirait sur sa pipe de plus en plus nerveusement. Lorsqu'il s'aperçut finalement qu'elle était vide, il la frappa si fortement sur le meuble qu'elle se brisa, ce qui ne contribua aucunement à dissiper sa mauvaise humeur.

Enfin, il prit la lettre et se rendit dans la chambre de son vicaire.

Le jeune prêtre lut rapidement, tandis que son curé s'asseyait dans un fauteuil. Mais bientôt le visage de l'abbé Blanchon devint plus grave.

« Oui, ce n'est ni plus ni moins que l'invitation à prêter serment à la Constitution civile du clergé, fit-il en laissant tomber le papier. C'est une grave décision, qui doit retenir toute votre attention.

- Qu'est-ce que c'est au juste que cette maudite Constitution civile ? soupira le curé, en essuyant la sueur qui perlait sur son front, malgré la froideur de cette journée d'hiver.

- Jusqu'ici je ne m'en étais guère soucié, parce que je pensais que c'était une chose qui n'intéressait que les évêques et avec laquelle on n'inquiéterait pas les pauvres curés de campagne. Mais vous qui avez étudié, vous pouvez peut-être me l'expliquer un peu.

- Eh bien ! fit le vicaire, tout content de pouvoir faire la leçon à son curé. L'été dernier, l'Assemblée Nationale de Paris a décidé une transformation fondamentale de la situation de l'Église en France. D'abord celle-ci perd ses biens temporels. Les évêques et les curés recevront dorénavant en compensation un traitement de l'État. Il sera de douze cents francs par an pour les curés, qui seront logés gratuitement et en plus auront un jardin. Les évêques recevront vingt mille francs et l'archevêque de Paris cinquante mille.

- Ainsi personne ne mourra de faim, dit le curé. Jusqu'à présent je n'ai pas eu davantage et les hauts dignitaires, dans leur souci des biens terrestres, sont parfois devenus trop mondains. Et puis après ?

- Au lieu de cent trente-six évêchés, il n'y en aura plus que quatre-vingt-trois, un par département.

- Ceux qui sont à la tête peuvent faire ce qu'ils veulent. Finalement, c'est le Pape qui décidera, et non pas le curé de Dardilly.

- Mais voici un cheveu. Le Pape, à l'avenir, n'aura plus le droit de confirmer les nominations des évêques. Il ne sera le chef de l'Église que dans les questions de foi.

- Et Pie VI ? Qu'est-ce qu'il en dit ?

- Jusqu'à présent il n'a encore rien dit à ce sujet.

- Mais le curé de Dardilly doit prendre une décision. Personne ne sait de quoi il retourne.

- On le sait fort bien, reprit le vicaire avec un calme souverain. Vous pouvez prêter le serment ou le refuser. Si vous le prêtez, vous restez en fonction ; si vous le refusez, vous perdrez votre charge et devrez laisser le presbytère au successeur que l'évêque nommera.

- Il y a trente-neuf ans que je suis curé de Dardilly. J'ai partagé les joies et les peines de mon troupeau. J'ai baptisé la plupart des habitants et je les ai mariés presque tous. Et, à présent, on vient me dire : fais tes paquets, si tu ne veux pas jurer. Ô mon Dieu ! Vous mettez là une belle histoire au cou de votre serviteur.

- L'archevêque de Lyon, comme vous le savez, a refusé le serment. Son successeur, l'ancien lazariste Lamourette, qui est le conseiller de Mirabeau

dans les questions théologiques, l'a prêté. À présent, il demande à ses curés de faire comme lui ».

Le curé regarda fixement son vicaire et dit :

« À mon ordination, j'ai promis fidélité et obéissance à mon évêque et à ses successeurs. À ses successeurs aussi, vous entendez. Donc je dois faire ce que demande le successeur. Ou bien... ?.

- La question est de savoir si Lamourette est l'archevêque légitime du diocèse de Lyon.

- Sapristi ! Me voilà aussi avancé qu'avant, grommela le curé, qui se mit à marcher de long en large. Il chercha instinctivement sa pipe et se rappela tout à coup qu'il l'avait brisée.

- Et ma pipe qui est en miettes... Mais lisez-moi donc le texte du serment que l'on me demande.

- Voici : « Je jure de veiller avec soin sur les fidèles de ma paroisse, d'obéir à la nation, à la loi et au roi... ».

- Je ne vois rien de mal là-dedans.

- « ...et de soutenir la Constitution votée par l'Assemblée Nationale et approuvée par le roi ».

- Ah ! C'est ici que les choses se gâtent. Que faire ? Je vais m'informer de ce que font les autres. Aujourd'hui même je me mets en route ».

Quelques jours durant, le curé de Dardilly alla d'un confrère à un autre et trouva partout la même indécision ; toutefois la plupart inclinaient à refuser le serment.

« À présent, me voici aussi savant que tout à l'heure, soupira le prêtre, en rentrant chez lui, fatigué et transi de froid.

- Vous avez de la chance, vous autres vicaires, on ne vous demande pas le serment. Mais, la main sur le cœur, que feriez-vous, si vous étiez obligé de prendre une décision ?

- Je ferais ce que me dicterait ma conscience.

- Et qu'est-ce que vous dirait votre conscience ?

- Elle ne pourrait décider que si j'étais curé.

- Voilà un jugement de Salomon », fit le curé, en claquant la porte derrière lui.

Il réfléchit tout le reste de la semaine et trouva finalement cette échappatoire qu'il prêterait le serment, mais sous cette réserve mentale qu'il serait sans valeur, si le Pape le condamnait. Dieu soit loué ! C'était une bonne solution. Et le Bon Dieu certainement serait aussi d'accord.

Les choses se passèrent donc comme il se l'était proposé. Le dimanche suivant, il prêta devant toute sa paroisse le serment que lui avait demandé le nouvel archevêque. Les paysans s'étonnèrent bien un peu de cette bizarre cérémonie. Mais, comme ils se rendaient très peu compte de l'importance de ce serment et que, d'autre part, ils avaient confiance en leur curé, ils ne s'en formalisèrent pas, d'autant que les cérémonies du culte demeurèrent comme elles étaient. Seul le vicaire hochait la tête et dit,

au repas de midi :

« Je crois que j'aurais refusé le serment ».

Le curé, de colère, s'arrêta de manger :

- Vous dites cela à présent ? Maintenant votre conscience vous dit tout d'un coup quelque chose ?

- Ma conscience m'avait interdit de prévenir votre décision, déclara le vicaire.

- Eh bien, bon appétit ! grommela le curé, en jetant sa serviette et en quittant la table.

Ce fut seulement au printemps qu'arriva la décision de Rome, si longtemps attendue. Le pape Pie VI rejetait, dans un bref spécial, les décisions de l'Assemblée Nationale et frappait de suspense tous les prêtres qui avaient prêté le serment, tant qu'ils ne l'auraient pas rétracté. Par contre, il louait ceux qui l'avaient refusé.

Bien que cette décision frappât le bon curé Rey comme un coup de foudre, il se sentit du moins libéré de l'angoisse qui torturait sa conscience depuis des mois. Enfin la chose était claire.

Il quitta sa paroisse et se rendit à Lyon pour faire connaître aux autorités sa rétractation. On le reçut avec une politesse glaciale et, sans poser beaucoup de questions, on prit acte de sa déclaration ; mais on lui signifia qu'il perdait son poste de Dardilly et que l'archevêque nommerait un successeur qui se montrerait moins obstiné.

Durant des années, le vieux prêtre fut obligé de se cacher, vivant dans le dénuement, tout en exerçant en secret, comme des milliers de ses confrères, son ministère sacerdotal ; il n'échappa de justesse à la guillotine qu'en se réfugiant en Italie.

Pour le vicaire Blanchon aussi, l'heure de la décision devait bientôt sonner. Le vicaire général de Lyon lui offrit une des paroisses les plus enviées de la capitale du diocèse.

« Vous trouverez une paroisse qui répond sans aucun doute à vos capacités et à vos aspirations », lui promit le représentant de l'archevêque, naturellement à condition que vous prêteriez serment à la Constitution civile du clergé ».

On lui offrait donc tout d'un coup ce à quoi il avait aspiré durant des années : une paroisse où il serait à même de déployer toutes ses facultés, seulement... Le vicaire hésita un instant, puis il déclara d'une voix ferme :

« Non, Monseigneur, je suis obligé de vous décevoir. Je ne prêterai pas le serment condamné par Rome.

- Alors vous ne retournerez pas non plus à Dardilly, répondit le vicaire général qui, comme son archevêque, était en place pour avoir prêté

serment. Je n'ai pas d'emploi pour des prêtres qui s'insurgent contre la Nation et refusent l'obéissance à leur évêque.

- Et moi, je ne reconnais pas un évêque ni un vicaire général, qui ne se soumettent pas au Pape.

Et ce fut ainsi que l'abbé Blanchon prit le chemin de la pauvreté et de la misère.

La paroisse de Dardilly regretta sincèrement les bons pasteurs qui l'avaient abandonnée tout à coup, sans que l'on sût pourquoi. On pensa que le curé, presque septuagénaire, avait pris sa retraite et que le vicaire avait été transféré par l'archevêque, on ne savait pas où.

Peu après, un nouveau curé fit son entrée à Dardilly. C'était un homme encore jeune, à l'air sévère, tout différent de son prédécesseur, si gai et si bienveillant : en tout cas, il chantait la messe avec une voix magnifique et il parlait bien. On s'habitua à lui peu à peu, mais sans lui accorder la confiance dont jouissait l'ancien pasteur.

## ***Le sermon à la cuisine***

(1792)

Le dimanche de *Lætare*, Mme Vianney se reposait un peu dans le jardin, sous la tonnelle. Elle entendait les rires et les cris des enfants qui jouaient dans la cour. Seule Catherine se trouvait près de sa mère, silencieuse et renfermée, contrairement à son habitude.

À plusieurs reprises, Mme Vianney l'avait regardée avec étonnement ; finalement elle lui dit en hochant la tête :

« Qu'as-tu donc, Catherine ? Tu ne dis pas un mot et tu as l'air de réfléchir.

- Oh ! ce n'est rien, maman ».

Et la fillette, qui avait déjà douze ans, se pencha davantage sur l'étoffe qu'elle cousait. Mais sa mère devint très inquiète, quand elle s'aperçut que des larmes tombaient sur le tissu.

« Je veux savoir ce que tu as, fit-elle en attirant la fillette contre elle. On ne pleure pas sans raison.

- Je ne sais pas si je peux le dire, balbutia Catherine. Tu seras peut-être fâchée, quand je te le dirai.

- Sottise. On n'a pas de secret pour sa mère.

- C'est à cause de notre curé, avoua la fillette. Je sais bien qu'on ne doit pas dire de mal d'un ecclésiastique. Mais il me semble parfois qu'il n'est pas un vrai prêtre.

- Oui, il est différent de notre ancien curé, je le reconnais, répondit Mme Vianney d'un air soucieux. Mais chacun a sa façon de faire et ses particularités. Tu n'as pas besoin de douter de lui à cause de cela.

- Ce n'est pas à cause de ses manières, maman. Mais je trouve qu'il n'y a aucune piété dans ce qu'il fait et dans ce qu'il dit. Je chasse pourtant cette idée, tu peux m'en croire, maman ; mais je pense toujours qu'il n'aime pas Notre Seigneur de la bonne façon.

- Comment ? Est-ce donc aussi une bonne façon, pour une petite fille d'à peine douze ans, de juger ainsi quelqu'un qui a reçu l'onction sainte sur son front et ses mains ? Est-ce cela que ton père ou ta mère t'ont appris ? Je ne veux plus t'entendre parler ainsi.

- Je savais bien que tu serais ennuyée, si je te le disais. Pardonne-moi, si j'ai eu tort. »

Toute la journée, Mme Vianney ne put s'empêcher de réfléchir aux paroles de sa fille et, le soir, dans la chambre à coucher, elle en parla à son mari. Celui-ci ouvrit de grands yeux et parut pendant un bon moment ne rien vouloir répondre. Mais ensuite il dit en hochant la tête :

« Je ne sais pas ; et pourtant l'enfant a peut-être raison. Il y a quelque chose de singulier dans notre nouveau curé. Il me plaît de moins en



moins. Il est étrange aussi que l'on ne voie plus à l'église maintes bonnes familles, depuis qu'il est entré en fonctions. Je n'arrive pas à comprendre comment elles ont pu si subitement oublier leurs devoirs.

- Je m'en suis aperçue, moi aussi, avoua la femme.

- En revanche, on en voit à présent qui jadis n'étaient pas du nombre des plus fervents, comme le barbier, l'aubergiste du *Lion d'or* et le colporteur Leloux. Ce dernier semble s'adonner de plus en plus à la boisson et, quand il est ivre, il débite les discours les plus saugrenus. Je voudrais bien savoir pourquoi ces gens-là fréquentent de plus en plus le presbytère.

- Cela ne nous regarde pas.

Mme Vianney ne supportait pas la médisance.

« Peux-tu affirmer que je me trompe ?

- Je ne le dis pas. Mais quand quelque chose n'est pas en ordre, il convient, non d'en parler, mais de prier. C'est ce que j'ai appris à faire chez mes parents et nous observerons cette ligne de conduite.

- Tu as raison », dit le paysan d'un air grave.

Les semaines passèrent. Le dimanche de *Quasimodo*, la sœur de Mme Vianney, Marguerite, vint lui faire visite, accompagnée de son mari, François Humbert. L'après-midi, les grandes personnes, auxquelles s'étaient joints Jean Vianney, le frère du maître de la maison, ainsi que son épouse se trouvaient réunies dans la chambre, pendant que les enfants, à cause du mauvais temps, jouaient dans la cuisine. Malgré la porte fermée, on entendait leurs rires et leurs cris. Finalement, on n'entendit plus qu'une voix enfantine, qui semblait réciter quelque chose sur un ton assez élevé.

« C'est sans doute mon petit filleul qui est encore en train de prêcher, dit en riant Jean Vianney.

- Eh bien ! c'est une bonne occasion d'entendre la parole de Dieu, que nous ne devrions pas laisser échapper, dit Marguerite Humbert, en ouvrant la porte.

Sur une chaise de cuisine était debout le petit Jean-Marie, le visage rayonnant de ferveur et d'enthousiasme, tandis que ses frères et sœurs étaient assis sur un banc et l'écoutaient patiemment. La petite Marion Vincent, une voisine de six ans, faisait aussi partie du pieux auditoire et Bello, lui-même, le roquet, regardait attentivement le prédicateur.

« Vous devez être toujours gentils », affirmait l'orateur. Vous devez aimer le bon Jésus de tout votre cœur, car il vous aime aussi et est mort pour vous sur la croix. Songez que vous avez une âme, tandis que Bello

n'en a pas, parce qu'il est un chien et non pas une créature humaine ».

En entendant son nom, le roquet leva un instant la tête et fit mine d'aboyer. Mais il se rappela qu'il ne convenait pas de le faire pendant le sermon et il laissa son museau retomber sur ses pattes.

« Vous ne devez pas mentir ni voler, et vous devez toujours faire ce que maman commande. Celui qui commet le péché ira en enfer et y brûlera éternellement en compagnie des démons. Ils ont une longue queue, des cornes sur la tête et une figure toute noire ».

Le jeune garçon était tellement enflammé que la chaise se mit à vaciller.

« Prends garde, tu vas tomber de la chaire, dit François en riant.

- On ne doit pas parler à l'église », dit le prédicateur en rappelant à l'ordre l'interrupteur.

Mais apparemment cette intervention l'avait troublé. Et il se mit à balbutier. Pourtant, il retrouva le fil de son discours et, comme tous les prédicateurs, quand la mémoire leur fait défaut, il se mit à crier d'une voix bien plus forte :

« Vous devez aussi respecter la Constitution et devenir de bons citoyens. Nous vivons présentement une époque magnifique. Oui, nous avons présentement une époque magnifique ».

Une fois de plus la mémoire lui manqua. Une fois encore il assura d'une voix forte qu'une ère magnifique venait de s'ouvrir et que maintenant régnaient la liberté et la fraternité.

« Arrête ! cria Catherine à son frère avec passablement de vivacité. Tu as assez prêché pour aujourd'hui.

- Oui, mais nous avons quand même une époque magnifique. Et nous avons aussi une Constitution, répéta Jean-Marie d'un air obstiné. « Amen ».

- Quelles choses curieuses il nous raconte là !, dit Marguerite, tout effrayée, tandis que le prédicateur quittait sa chaire.

- C'est que nous avons actuellement un curé qui a toujours à la bouche ces mots d' « époque magnifique », répondit M. Vianney d'un air soucieux, en refermant la porte.

- Oui, et il n'arrête pas non plus de parler de la Constitution et puis de liberté, d'égalité et de fraternité, ajouta l'oncle Jean en bourrant sa pipe. J'aimerais mieux qu'il s'en tînt davantage à l'Évangile. Mon filleul est assis au pied de la chaire et ne perd pas un mot de ses sermons. Puis il les répète, sans rien y comprendre.

- Mais que faites-vous donc, bonnes âmes ? s'exclama Marguerite Humbert, toute surprise. Est-ce que vous assistez aux offices du prêtre jureur ? Ne savez-vous pas que les bons prêtres ont refusé le serment ? Les jureurs ne sont plus des prêtres légitimes.

- Notre curé, M. Rey, avait pourtant juré aussi, objecta sa sœur. Et il était certainement un bon prêtre et il ne l'aurait pas fait, si ce serment avait été une chose mauvaise.

- Il a dû rétracter son serment, fit Humbert. Et c'est pour cela sans doute qu'on lui a retiré sa paroisse et qu'on a envoyé à sa place un prêtre jureur. Mais le Pape a... comment dit-on, femme ?

- Le Pape a déclaré *suspens* les prêtres assermentés. Notre bon vieux curé nous a expliqué la chose. Ils n'ont plus le droit de dire la messe ni d'administrer les sacrements. Le Saint-Père le leur a défendu. Et les catholiques ne doivent pas assister à leurs offices.

- Que devons-nous faire ? balbutia Mme Vianney. Elle était devenue toute pâle et serrait ses deux mains sur son cœur. Que devons-nous faire ?

- Il y a encore de bons prêtres à Écully, répondit sa sœur. Ils célèbrent le saint sacrifice en cachette. Notre vieux curé qui a dû quitter son presbytère parce qu'il a refusé le serment a dit ce matin la messe dans notre grange.

- Dans la grange » ?

Marie Vianney en avait le souffle coupé.

« Oui, dans la grange. Beaucoup de bons catholiques assistent à sa messe, bien que l'État interdise, sous des peines sévères, d'assister à la messe d'un réfractaire.

- Eh bien ! vous nous avez fait une belle peur, dit Matthieu Vianney en hochant la tête.

- C'est la magnifique époque, grommela François Humbert. Avez-vous entendu parler de ce qui s'est passé à Lyon, le jour de Pâques ? La populace a assailli les églises, frappé à coups de fouet et de bâton les prêtres et les fidèles, sans s'occuper s'il s'agissait de prêtres jureurs ou insermentés. Une jeune fille a reçu un tel coup à la tête qu'elle est morte, pendant qu'on la transportait à l'hôpital.

- Et les autorités municipales ? demanda Matthieu Vianney.

- Pour mettre fin à ces désordres, elles ont tout simplement ordonné la fermeture définitive de toutes les églises. En d'autres endroits les choses ont même été pires encore. Du reste, le Vendredi Saint, à Paris, la Convention a supprimé tous les ordres religieux.

- C'est une œuvre diabolique, s'exclama Françoise Vianney avec épouvante. Comment Dieu peut-il permettre chose pareille ?

- Ce n'est pas à nous qu'il appartient de juger, dit Jean Vianney, son époux. Mais je n'en reviens pas de savoir qu'il y a actuellement deux sortes de prêtres. On ne s'y reconnaît vraiment plus.

- À présent, je comprends pourquoi tant de braves gens de Dardilly ne vont plus à l'église, dit Matthieu Vianney. Mais on aurait dû nous le dire

plus tôt.

- Notre Catherine a depuis longtemps remarqué qu'il y avait quelque chose qui clochait chez notre nouveau curé, se souvint Marie Vianney, encore pâle de frayeur. Et dire que je lui donnais tort !.

- Il faudra que vous le disiez à vos enfants, reprit sa sœur, et dimanche vous viendrez chez nous à Écully. Il vous faudra partir de très bonne heure, car la messe commence à 4 heures et demie.

- Il y a un bout de chemin d'ici à Écully, fit Jean Vianney. Mais puisqu'il en est ainsi.

- Naturellement, dit sa femme sur un ton décidé. En tout cas, je ne mettrai plus les pieds dans notre église, tant que le faux prêtre y officiera.

- Je lui parlerai, ajouta Marie Vianney d'un air résolu. Je veux lui rappeler son devoir.

L'abbé Lejeune, le prêtre assermenté à Dardilly, sursauta de surprise en entendant la femme de Matthieu Vianney lui dire d'une voix ferme :

« Monsieur le Curé, est-ce vrai que vous avez prêté serment à la Constitution civile ?

- Je ne le nie pas, répondit-il d'une voix hésitante.

- Est-ce vrai que le Pape a interdit aux prêtres jureurs l'exercice du ministère ?

- Le Pape ne peut intervenir que dans les questions de foi, ses pouvoirs ne vont pas au-delà. C'est ce qu'a décidé la Convention, à Paris.

- Le catéchisme parle autrement et je m'en tiens à ses paroles. Pour vous aussi, ce qui compte c'est le catéchisme, et non pas la Convention.

- Vous êtes une mauvaise patriote, fit l'abbé Lejeune d'un ton indigné.

- Et vous, vous n'êtes pas un bon chrétien.

- Avez-vous réellement le droit de me juger ? dit le prêtre en fronçant le front.

- Vous êtes encore jeune, Monsieur le Curé. Vous avez certainement encore votre mère.

- Oui, elle est encore en vie.

- Alors je vous dis au nom de votre mère : rétractez le serment, comme l'a fait votre prédécesseur, et songez qu'au jour de votre ordination vous avez juré fidélité et obéissance à l'Église et non pas à la Convention, qui ne peut pas prescrire ce que le Pape interdit. Songez à cette parole de Dieu : « Je suis la vigne, vous êtes les branches. La branche qui se sépare du cep se desséchera et sera jetée au feu ».

- Certainement, Madame Vianney, le cep est plus que le sarment, balbutia le prêtre tout bouleversé. Mais maintenant allez, je vais réfléchir sur ce que vous m'avez dit.

- Tant que vous n'aurez pas rétracté le serment, mon mari, mes enfants et moi, nous ne mettrons plus les pieds à l'église, si douloureux que cela soit pour nous.

Elle avait ajouté ces derniers mots à voix basse.

« Vous verrez du reste bientôt l'église fermée définitivement, répondit le malheureux prêtre avec accablement.

- Je prierai pour vous, Monsieur le Curé », dit la femme pour terminer l'entretien.

Par la suite, les Vianney quittèrent le village, tous les dimanches, peu après minuit, pour faire le long trajet qui sépare Dardilly d'Écully. Et ils constatèrent qu'ils n'étaient pas les seuls à faire ce pèlerinage nocturne.

Dans une pauvre grange ils assistaient au saint sacrifice, célébré par l'ancien curé du pays. Une crèche servait d'autel, une lanterne d'écurie remplaçait les cierges, et quelques bottes de paille servaient de bancs. Mais rarement la sainte messe avait été suivie avec une plus grande piété.

« Maintenant je me sens de nouveau heureuse, maman, dit Catherine en revenant à la maison. Dans l'église de Dardilly je ne pouvais plus prier ».

Le petit Jean-Marie marchait d'un bon pas, lors de ces voyages nocturnes, et quand son frère, de deux ans plus âgé, murmurait à cause de l'heure matinale et de la longueur du chemin, il lui disait : « C'est pour Notre Seigneur ».

Bientôt le prêtre jureur quitta Dardilly ; il ne fut pas remplacé, et l'église demeura dès lors fermée. Les cloches se turent et la lampe du Saint-Sacrement s'éteignit.

Dans plus d'une maison on oublia, peu à peu, les vieilles coutumes chrétiennes et l'on ne joignit plus les mains pour la prière. Des nouveaux ne furent pas baptisés. Des mariages se firent sans la présence du prêtre et plus d'un paroissien mourut sans les derniers sacrements.

# *La lumière divine dans les ténèbres*

(1794-1798)

Une époque magnifique avait été promise au monde, lors de la prise de la Bastille. La même promesse avait été répétée lors de l'exécution du roi Louis XVI, lors de la fermeture des églises et de la persécution déclenchée avec une sauvagerie inouïe contre les prêtres réfractaires.

Mais le peuple souffrait de la misère et de la faim plus que jamais. On avait renversé les croix et planté, à leur place, des arbres de la liberté ; mais ils avaient eu pour fruits la détresse et une misère sans fin.

Oui, il était bien sombre le ciel qui pesait lourdement sur les années d'enfance de Jean-Marie Vianney. En février 1795, le citoyen Dumas, un bien brave homme, avait ouvert une école à Dardilly et, parmi les têtes blondes ou brunes qui s'initiaient aux mystères de l'alphabet, se trouvaient aussi Jean-Marie et sa sœur Marguerite, et tous deux s'exerçaient avec application à tracer leurs lettres sur une ardoise.

Souvent le vieux maître jetait un regard mélancolique sur le petit Vianney dont les yeux bleu clair étaient remplis de confiance. Comme cet enfant de neuf ans était sérieux pour son âge ! Oui, les temps difficiles avaient projeté leur ombre sur le cœur sensible du petit garçon. Combien rarement un faible sourire passait sur son visage silencieux !

Maître Dumas sentait que Jean-Marie souffrait intérieurement des événements atroces qui avaient assombri ses jeunes années, et il voyait les yeux de l'enfant se porter fréquemment vers le clocher de l'église paroissiale, dont la porte était toujours fermée. Comme il souffrait de ne pas pouvoir enseigner à ses élèves les vérités si consolantes de la foi chrétienne ! Mais, en cachette, il prononçait quelques paroles bonnes et pieuses, qui tombaient comme une semence précieuse dans l'âme si réceptive du petit Vianney.

Parmi les élèves se trouvait aussi Marion Vincent, une aimable et gentille fillette qui se sentait portée de tout son cœur vers l'enfant silencieux. Elle était sa compagne dans les jeux et les divers travaux que le jeune garçon accomplissait déjà à la maison.

Par une chaude journée d'été, Jean-Marie se rendait au moulin de Saint-Didier avec son âne chargé de deux sacs, et Marion marchait à ses côtés en bavardant joyeusement, sans que le jeune garçon répondît beaucoup à ses paroles.

Le soleil dardait ses rayons impitoyables dans un ciel sans nuage et, lorsque les enfants arrivèrent dans un coin d'ombre au bord du chemin, ils décidèrent de se reposer un peu. L'âne aussi parut enchanté de cette halte.